



Bâtiment public



Immeuble d'habitation



Maison Individuelle

REPLISSAGE ALLÉGÉ POLITERM® R

Le remplissage allégé POLITERM® R est un mortier allégé à base de billes de polystyrène regranulé et de ciment destiné à la réalisation de travaux de ravaillage allégé, de mise à niveau et de remplissage dans les locaux intérieurs P2 et P3. Fabrication en centrale à béton agréée par EDILTECO®. La qualité et la régularité des formules sont maîtrisées par la fiabilité du process de l'outil de production.

SUPPORTS

- Support en maçonnerie
- Plancher béton
- Dallage sur terre plein*
- Plancher sur vide sanitaire*
- Plancher bois*
- Chape asphalte*
- Bac acier
- Ancien revêtement*
- Isolant acoustique type Gum Gum Spray*

* Pose désolidarisée uniquement

DOMAINES D'APPLICATION

- Allègement des supports (jusqu'à 90 % plus léger qu'un ravaillage béton).
- Ravaillage isolant.
- Enrobage des gaines et canalisations.
- Support d'isolant thermique et acoustique mince.
- Support de tout type de plancher chauffant.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Billes de polystyrène adjuvantées :

- Granulométrie : 2-5 mm.
- Masse volumique de la bille adjuvantée : 14 à 16 kg/m³.

ENVIRONNEMENT

- Produit composé en billes de polystyrène regranulé par EDILTECO®.

CONDITIONNEMENT

- Sac en raphia tressé de 170 et 420 litres.
- Livraison en vrac.
- Livraison en palette houscée : 20 sacs de 170 litres par palette.



FORMULES REPLISSAGE ALLÉGÉ (pour 1 m³ fabriqué)

	Densité ⁽¹⁾ kg/m ³ (+/- 10 %)	Ciment CEM I ou II kg	POLITERM® R litres	Sable 0/4 kg	Eau litres
Formule fluide ⁽²⁾	300	200	850	-	80
	360	300	850	-	140
	420	300	850	-	190
	500	300	850	120	160
	600	300	850	200	160
	700	300	850	300	160
	900	300	680	500	160

⁽¹⁾ masse volumique cible du mortier sec à 28 jours.

⁽²⁾ nous contacter

- **Retardateur de prise** : 0,2 à 0,3 % du poids du ciment.
(se rapprocher de votre fournisseur d'adjuvant sans jamais dépasser 0,3 % du poids du ciment)
- **Classe réaction au feu** : A2_{fl}-s1 (rapport d'essai EFACTIS).

CARACTÉRISTIQUES & PERFORMANCES

Le remplissage allégé POLITERM® R est un mortier allégé à base de billes de polystyrène regranulé, de ciment et de sable à partir de 500 kg/m³. Masse volumique de 300 à 900 kg/m³. Le remplissage allégé doit obligatoirement recevoir une chape fluide ciment ou anhydrite sous DTA ou une chape allégée sous DTA ou une chape traditionnelle selon la NF DTU 26.2. Pour une épaisseur de 80 mm, le classement du remplissage allégé POLITERM® R en 300 kg/m³ est équivalent à un isolant de type SC1 a₂ Ch (rapport du LNE).

Locaux (classement UPEC)		P2 / P3
Gain de poids (par rapport à un béton traditionnel)		90 à 65 %
Épaisseur minimum	Pose désolidarisée	3 cm
	Pose adhérente (support béton uniquement)	3 cm
Épaisseur maximum		200 cm par coulage de 50 cm maximum

RÉSISTANCE THERMIQUE « R » POLITERM® R

Masse Volumique	300 kg/m ³	360 kg/m ³	500 kg/m ³	700 kg/m ³
Conductivité thermique (Lambda)	$\lambda = 0,066 \text{ (W/(m.K))}$	$\lambda = 0,080 \text{ (W/(m.K))}$	$\lambda = 0,105 \text{ (W/(m.K))}$	$\lambda = 0,176 \text{ (W/(m.K))}$
Épaisseur remplissage allégé (cm)	Résistance Thermique « R » ((m ² .K)/W)			
4	0,62	0,50	0,38	0,23
5	0,77	0,63	0,48	0,28
6	0,92	0,75	0,58	0,34
7	1,08	0,88	0,67	0,39
8	1,23	1,00	0,77	0,45
9	1,38	1,13	0,87	0,51
10	1,54	1,25	0,96	0,57
11	1,69	1,38	1,06	0,63
12	1,85	1,50	1,15	0,68
13	2,00	1,63	1,25	0,74
14	2,15	1,75	1,35	0,80
15	2,31	1,88	1,44	0,85
16	2,42	2,00	1,52	0,91
17	2,58	2,13	1,62	0,97
18	2,73	2,25	1,71	1,02
19	2,88	2,38	1,81	1,08
20	3,03	2,50	1,90	1,14
21	3,18	2,63	2,00	1,19
22	3,33	2,75	2,10	1,25
23	3,48	2,88	2,19	1,31
24	3,64	3,00	2,29	1,36
25	3,79	3,13	2,38	1,42

1 MATÉRIEL

- Règle de maçon de mise à niveau, lisseuse, barre à débuller (pour la formule fluide), truelle, râteau, lissarde à béton, bande résiliente périphérique dBred ou similaire (5 mm d'épaisseur), film polyéthylène 150 ou 200 microns, piges d'épaisseur, mètre laser.

2 PRÉPARATION DU CHANTIER

- Bâtiment clos et couvert, vitrages posés, ouvertures occultées.
- Température de l'atmosphère comprise entre + 5 °C et + 30 °C, sans risque de gel durant 4 jours après le coulage du mortier allégé.
- Poser une bande périphérique compressible résiliente d'épaisseur minimum de 5 mm.
- La mise en œuvre pourra se faire à la pompe à chape, à la pompe à béton rotor ou mixo-pompe rotor.
- Aucun ajout d'eau est n'autorisé dans le remplissage allégé POLITERM® R.

3 CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

3.1 - Précautions générales avant coulage

- Pose désolidarisée : Mise en place d'un film polyéthylène sur le support, l'épaisseur du remplissage allégé POLITERM® R ne devra pas être inférieure à 3 cm.
- Pose adhérente (uniquement sur support béton) : Appliquer impérativement un primaire d'accrochage adapté en quantité suffisante ou réaliser un mouillage du support sans faire de flaques. L'épaisseur du remplissage allégé POLITERM® R ne devra pas être inférieure à 3 cm.
- Les joints de dilatation existants devront être prolongés dans le remplissage puis dans la chape.

3.2 - Coulage du remplissage allégé POLITERM® R



Versement du mélange dans la cuve de la pompe



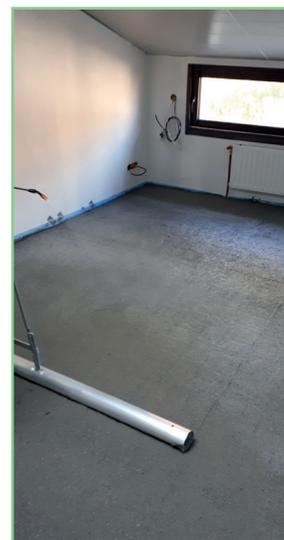
Coulage à la pompe à chape



Coulage à la pompe à rotor



Mise à niveau à la règle de maçon



Mise à niveau à la barre à débuller (pour la formule fluide)

3.3 - Précautions générales après coulage

- Le remplissage allégé POLITERM® R doit être abrité pendant 24 heures d'un ensoleillement direct et protégé des courants d'air.
- Les joints de construction du support sont à respecter.
- Recouvrement obligatoire par une chape fluide ou traditionnelle ou une chape allégée POLITERM® Fein ou POLYS BETO®.
- Recouvrement possible : par un isolant acoustique et/ou thermique ; par un plancher chauffant.

DÉLAI DE RECouvreMENT par une chape fluide ou traditionnelle

Epaisseur (cm)	Au plus tôt (jours)	Au plus tard (jours)
3 à 10	2	7
11	3	8
12	4	9
13	5	10
14	6	11
15	7	12
16	8	13
17	9	14
18	10	15
19	11	16
20	12	17
21	13	18
22	14	19
23	15	20
24	16	21
25	17	22

Il est interdit de faire une pose directe d'un revêtement sur le ravaillage allégé.

INFORMATIONS

- Nous conseillons l'utilisation des produits dans un délai de 12 mois après la date d'achat.
- Les produits doivent être stockés dans un endroit frais et sec, à l'abri des intempéries, du gel, de l'eau et du soleil.
- Le produit dispose d'une Fiche de Données de Sécurité (nous consulter).

AUTRES APPLICATIONS

Remplissage allégé POLYS BETO® sous ATec du CSTB n°5.2/19-2642 destiné à la réalisation de toiture terrasse étanchée.
Chape allégée POLITERM® Fein sous DTA du CSTB n°13/20-147.

Siège et Usine

Usines